

2

Motion

La Chambre des Député-e-s

- considérant que la Commission de l'Environnement estime dans son rapport concernant le débat d'orientation sur le développement durable au Luxembourg "qu'il faudrait suspendre tout nouveau projet de construction routière" et qu'il faudrait d'abord "attendre les résultats et les aboutissements du projet IVL et du programme *mobilité.lu*";
- considérant que dans le même rapport, la commission exprime sa crainte "qu'une poursuite irréfléchie d'investissements en matière d'infrastructures routières ne constitue une hypothèque pour les générations futures" et que "des projets comme *la tangente Ouest* ou l'extension du réseau autoroutier à trois voies risquent de se démontrer comme investissements inefficaces et donc superflus.";
- constatant, comme le fait la commission que "par le passé, il s'est avéré que de nombreux investissements ont simplement retardé, ajourné, voire déplacé le problème qu'ils auraient dû résoudre immédiatement";
- considérant que d'après l'étude du *Sustainable Europe Research Institute (SERI)*, sur les conséquences d'une augmentation sensible de la population à l'horizon 2050 sur l'environnement, l'extrapolation des tendances des années '90 conduirait à un décuplement des émissions de CO₂ par le trafic routier;
- considérant que l'étude SERI conclut qu'il y a urgence d'agir dans le domaine du trafic routier pour découpler la croissance du transport routier de la croissance économique;

invite le Gouvernement

- à suspendre tout nouveau projet de construction routière, comme notamment la *tangente Ouest* et l'élargissement du réseau autoroutier à trois voies, pour la durée de l'élaboration du concept global IVL.

François Bausch

Jean Huss

Robert Garcia

Renée Wagener

Camille Gira